



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



PNND
PARLIAMENTARIANS FOR
NUCLEAR NON-PROLIFERATION
AND DISARMAMENT

Réduire la menace nucléaire – le rôle des parlementaires

Réunion parallèle organisée par les Parlementaires pour la Non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND), en collaboration avec l'UIP

Mardi 22 mars, 12 h.15 – 13 h.45

Luangwa, New Wing, MICC

Collation à partir de midi

Interprétation assurée en anglais et en français

Les risques et les conséquences désastreuses du recours aux armes nucléaires – par accident, par erreur, sans autorisation ou à dessein – ont été mis en évidence dans le cadre de récentes conférences intergouvernementales organisées en Autriche, au Mexique et en Norvège. Les tensions grandissantes entre certaines puissances nucléaires, comme en Ukraine, au Moyen-Orient et en mer de Chine méridionale, ont encore accentué ces risques, à tel point que, depuis le 26 janvier de cette année, l'"horloge de la fin du monde" du *Bulletin of Atomic Scientists* affiche [minuit moins trois](#).

La 130^{ème} Assemblée de l'UIP a adopté une résolution intitulée [Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements](#), qui se félicitait de la tenue de plusieurs conférences intergouvernementales sur les conséquences de l'utilisation des armes nucléaires et soulignait l'importance du désarmement nucléaire. Cette résolution demande en outre aux parlements de travailler avec leurs gouvernements afin de réduire les risques nucléaires, supprimer la place ménagée aux armes nucléaires dans les doctrines et politiques de sécurité et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. La table ronde du 22 mars examinera des exemples et de nouvelles formes d'action parlementaire sur ces questions.

Cette table ronde se penchera notamment sur les perspectives qui seront abordées dans le cadre du prochain [sommet sur la sécurité nucléaire](#) (Washington, 31 mars - 1^{er} avril), des sessions du [Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire](#) (mai et août), de l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre – novembre) et de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires (26 septembre).

A cette occasion, les parlementaires seront invités à s'interroger et délibérer sur les points suivants :

1. Des mesures propres à renforcer la confiance sont-elles en place ou peuvent-elles être mises en place dans leur région, en vue d'atténuer les tensions et encourager le désarmement nucléaire ?
2. Quelles mesures législatives nationales ont été prises dans leurs parlements en vue de soutenir l'interdiction et l'élimination complètes des armes nucléaires ?
3. Quelles actions les parlements et les parlementaires peuvent-ils entreprendre pour sensibiliser davantage encore leurs citoyens aux dangers liés aux armes nucléaires et pour élargir les possibilités d'un désarmement nucléaire multilatéral ?